

**Me Thomas D'JOURNO  
SELARL EKLAR AVOCATS**

Avocat Associé au Barreau de MARSEILLE  
43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE  
Tél. : 04 13 24 13 64 – [i.gadalla@eklar.com](mailto:i.gadalla@eklar.com)

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES  
SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**D'UN APPARTEMENT  
Sis à MARSEILLE (13001), 4 Boulevard de la Liberté**

**MISE A PRIX : 54 000,00 €**

**VISITE LE JEUDI 29 JANVIER 2026 DE 9 H A 10 H**

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 4 FEVRIER 2026 à 9 h 30**

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,  
au Palais de Justice – Salle 8 – 25 rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS  
MIS EN VENTE :**

**D'après le titre de propriété**

A MARSEILLE (13001) – 4 Boulevard de la Liberté et 46 rue Saint Bazile, Cadastéré section 802 A n° 160, lieudit 4 Boulevard de la Liberté, d'une surface de 01 a 68 ca.

**Lot numéro 2 :** Un appartement au rez-de-chaussée du boulevard de la Liberté et au premier étage de la rue Saint Bazile,

Et les 3/24èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**D'après le procès-verbal de description**

Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé, a établi le 13 juin 2024, le procès-verbal de description du bien aux termes duquel il est situé 4 Boulevard de la Liberté, 13001 MARSEILLE.

L'appartement est situé au RDC du boulevard de la Liberté et au 1<sup>er</sup> étage de la rue Saint Bazile.

L'unique accès s'effectue par une porte palière en bois, deux vantaux, équipée d'une serrure centrale de sécurité, dont l'ensemble est à l'état d'usage.

Cette porte est située dans le hall de l'immeuble.

Ce logement est composé d'un hall d'entrée distribuant une buanderie, trois chambres, une salle-de-bains, un WC, une cuisine et un salon.

Les lieux sont **loués**.

Le certificat de mesurage conclut à une superficie habitable de **109,94 m<sup>2</sup>**.

Le syndic bénévole de la copropriété est Monsieur Cyril CHAUVIN, 4 Boulevard de la Liberté, 13001 MARSEILLE.

**La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :**

La société **CREDIT LOGEMENT**, S.A. immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social sis 50 Boulevard de Sébastopol - TSA 69001 - 75155 PARIS CEDEX 03, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL EKLAR AVOCATS**.

Agissant en vertu :

D'un jugement rendu le 10 octobre 2022 par le Tribunal Judiciaire de Marseille, signifié le 26 octobre 2022 et définitif suite

à l'obtention du certificat de non appel délivré le 9 décembre 2022 par la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

**Les enchères sont recevables uniquement** si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

### **RENSEIGNEMENTS :**

**Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :**

- Sur le site internet

**<https://www.eklar.com>** du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **[i.gadalla@eklar.com](mailto:i.gadalla@eklar.com)**

- Au **Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE** – 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 4 décembre 2025

**Me Thomas D'JOURNO**  
**Avocat**